

2005

Ville de Genève

Politique énergétique - Bilan 2004



BILAN 2004

Politique énergétique de la Ville de Genève

Cadre général

La politique énergétique de la Ville de Genève est basée sur la maîtrise des consommations, l'utilisation rationnelle des agents énergétiques (combustibles, électricité, eau) ainsi que sur le développement et la valorisation des énergies renouvelables. Elle est développée dans l'esprit de la loi cantonale sur l'énergie et en coordination avec les objectifs cantonaux de la conception générale de l'énergie et de son plan directeur.

Organisation administrative

2004 a été marquée par la mise en place d'une procédure d'achat du combustible conforme aux dispositions de l'AIMP et la poursuite de la mise en oeuvre du module GMAO pour la maintenance d'exploitation des installations techniques.

Nouvelles constructions à haute performance énergétique

Une quinzaine de projets de construction / rénovation ont fait l'objet d'une procédure de concept énergétique, telle que définie par la nouvelle législation genevoise. Les chantiers ont débuté en 2004 ou sont sur le point de débuter.

Un bâtiment locatif a été rénové selon les standards de haute performance énergétique.

Une crèche, en cours de construction a obtenu une promesse de labelisation selon le standard Minergie.

Gestion des combustibles

La Ville de Genève possède un patrimoine immobilier de près de 800 bâtiments dont la moitié de logements. Elle assure elle-même l'exploitation des installations techniques de chauffage. Tous les bâtiments ayant une consommation annuelle de plus de 20'000 litres de mazout ou équivalent sont suivis par la méthode de la signature énergétique.

Les actions réalisées en 2004 sont :

- ▶ 6 chaudières non conformes à l'OPAIR ont été déposées et remplacées.
- ▶ 3 chaufferies ont été rénovées
- ▶ 1 nouvelle chaufferie a été créée, en remplacement de chauffages individuels

Solaire thermique

La Ville de Genève compte 35 installations solaires thermiques, pour un total de 2'219 m² de capteurs, qui correspondent à une économie annuelle d'énergie fossile d'environ 140'000 litres équivalents pétrole.

La Ville de Genève intègre systématiquement des études de faisabilité d'installations solaires à tous ses projets d'aménagement, de construction ou de rénovation.

Programme Solaire photovoltaïque

Cette année, l'énergie photovoltaïque prend son envol.

Ce programme s'appuie sur deux stratégies distinctes : premièrement, la Ville met les toitures de son important parc immobilier à disposition des entreprises privées désireuses de développer des centrales photovoltaïques. Deuxièmement, la Ville construit ses propres centrales, en intégrant celles-ci aux projets architecturaux de construction ou de rénovation de bâtiments.

L'électricité ainsi produite est revendue intégralement au Services Industriels qui alimentent les foyers et entreprises genevoises qui ont fait le choix de ce type d'énergie pour leurs consommations.

Le Conseil administratif a décidé en octobre que les recettes dégagées par les centrales appartenant à la Ville seront versées dans un fonds spécifique qui couvrira les investissements des futurs installations. La dynamique ainsi créée doit permettre de répondre rapidement à l'objectif cantonal en la matière qui est de couvrir 0,1% de la consommation globale d'électricité, soit 6 Watt par habitant.

Plusieurs installations photovoltaïques ont été mises en service :

- ▶ mise à disposition de la toiture du centre sportif du Bois des Frères pour la construction d'une centrale photovoltaïque de 105 kWpic (700 m²)
- ▶ mise en service d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 21 kWpic, intégrée à la buvette du centre sportif des Vernets (165 m²)
- ▶ construction d'une centrale photovoltaïque de 39 kWpic sur la nouvelle salle de gymnastique du Bois-des-Frères (300 m²)

Gestion de l'électricité

L'ensemble des contrats de fourniture d'électricité de la Ville de Genève sont en tarif Vitale Jaune émis par les Services Industriels de Genève (SIG). Ce tarif garanti une électricité produite sur le territoire genevois, qui contribue au maintien et au développement des compétences régionales et l'exploitation des ressources renouvelables locales. Elle provient des usines hydroélectriques de Verbois et de Chancy-Pougny ainsi que de la récupération de chaleur de l'usine d'incinération des ordures ménagères.

Pour tous ses bâtiments neufs ou rénovés selon les standards *Minergie*, la Ville de Genève souscrit des abonnements au tarif Vitale Vert auprès de SIG. Ce tarif plus élevé participe à l'alimentation des fonds pour le développement des nouvelles énergies renouvelables.

Le service de l'énergie, en collaboration avec les service des écoles, a développé un nouveau concept de rénovation d'éclairage. Il a été mis en oeuvre dans trois écoles. Ces travaux ont permis d'améliorer la qualité de l'éclairage, tout en diminuant les consommations d'électricité.

Gestion de l'eau

Trois installations de récupération d'eau de pluie sont en cours de réalisation sur un bâtiment locatif, une salle de gymnastique et une école.

La Ville de Genève continue son programme de mise en circuit fermé des fontaines publiques. En 2004, les cinq bassins du Parc La Grange ainsi qu'une vingtaine de bornes fontaines ont été transformées, permettant ainsi de diminuer leur consommation d'eau de près de 90%.

Développement durable, environnement et Agenda 21

La politique énergétique municipale s'intègre dans le programme *Agenda 21* de la Ville de Genève et inclut fortement les principes du développement durable et les préoccupations environnementales liées à l'énergie.

Le service a participé activement à la prise en compte des critères de développement durable dans les projets de constructions, en particulier grâce à l'intégration et l'évaluation des critères de performance énergétique et de respect de l'environnement dans les concours d'architecture.

Pour de plus amples informations sur le programme Agenda 21 de la Ville de Genève, vous pouvez consulter le site internet : www.ville-ge.ch/agenda21.

Information et communication

Trois fiches infos ont été réalisées sur les thèmes de la climatisation "L'été au frais...sans climatisation", de l'électricité photovoltaïque "centrale photovoltaïque des Vernets", et de l'éclairage des communs d'immeuble, qui sera diffusée début 2005.

Le service continue de s'investir dans la gestion de programmes didactiques à l'attention des jeunes publics:

- ▶ Aventure Energie avec les maisons de quartier des Acacias et de la Jonction
- ▶ construction d'une sono-mobile solaire par la maison de quartier Montbrillant
- ▶ programmes Ogure Pédago développé dans 2 écoles primaires de la Ville